

Renouvellement urbain : donnez votre avis sur la transformation du Val Fourré



Après avoir rénové plus de 50% du quartier du Val Fourré entre 1995 et 2020, de nouvelles opérations portées par la communauté urbaine, l'Agence Nationale pour la rénovation urbaine, le conseil Départemental, la ville et les bailleurs sont prévues pour l'acte 2 du renouvellement urbain. Avec 400 M € consacrés, ce chantier s'inscrit parmi les plus ambitieux d'Île-de-France. Pour associer pleinement les Mantais à ce nouveau projet, une consultation est lancée du 9 juillet au 8 octobre.

Priorité à la qualité de vie

Pour cette nouvelle étape, l'accent est mis sur l'amélioration de la vie quotidienne avec la création d'équipements publics, l'aménagement de voies pour favoriser les mobilités douces, la réhabilitation de logements, l'ouverture du quartier sur la ville et la valorisation des commerces de proximité tout en positionnant la transition écologique au centre du projet.

« Ce nouveau projet place la transition écologique au cœur de cette nouvelle phase de transformation du Val Fourré. C'est la garantie d'une meilleure qualité de vie pour les habitants que ce soit en termes d'isolation des logements, de mobilités douces ou encore de nature en ville », indique Raphaël COGNET.

Déjà lauréat de l'appel à projet régional « 100 quartiers innovants » et labellisé « Ecoquartier », le programme ambitionne d'étendre cette exigence environnementale aux 4 secteurs concernés par l'ANRU 2 (Aviateurs, Musiciens, Physiciens, Centre du quartier). Pour connaître les grandes lignes du projet quartier par quartier, [cliquez ici](#).

La concertation est ouverte

Pour que chaque Mantais qui le souhaite puisse donner son avis sur le projet, la ville et la communauté urbaine proposent une série d'actions. Au programme : des balades urbaines, des réunions publiques avec les partenaires tels que les bailleurs et une exposition au centre de vie sociale Aimé Césaire. Un registre papier en mairie et au centre Aimé Césaire de Mantes-la-Jolie sont disponibles jusqu'au 9 octobre prochain. [Un registre numérique est également accessible.](#)

Un projet fédérateur signé et charté « Naturellement

Mantais »



GPS&O, la ville de Mantes-la-Jolie et l'Etablissement public foncier d'Île-de-France ont dévoilé l'identité graphique et le slogan qui encapsuleront la deuxième étape du renouvellement urbain du Val Fourré. Ils traduisent trois objectifs majeurs : rallier tous les partenaires sous une même bannière pour faciliter l'appropriation par les habitants, positionner la transformation du Val Fourré comme un projet de ville au-delà du quartier et affirmer l'ambition écologique du projet.

Le projet en chiffres

- 400 M€
- 4 secteurs aménagés : Aviateurs, Musiciens, Physiciens et centre du quartier
- 24 000 habitants concernés
- 2 160 logements réhabilités
- 500 logements créés
- 20 000 m² d'espaces publics réaménagés
- 5 000 m² d'espaces verts créés



Des logements et un cadre de vie de qualité

Des logements de qualité et diversifiés pour répondre aux besoins de tous les habitants :

- réhabilitation et la réaffectation de 539 logements ;
- construction de 40 logements neufs ;
- accompagnement personnalisé des familles religieuses.

Un cadre de vie préservé et valorisé :

- en favorisant les espaces verts existants (Square et Bois des Artistes) ;
- en préservant les arbres remarquables ;
- en limitant le stationnement dans l'espace public.

Un secteur accessible et ouvert, grâce au réaménagement des rues du quartier et à l'accès à une nouvelle ligne de transport en commun en site propre en direction de la gare.



Des logements et un cadre de vie de qualité

Des logements de qualité et diversifiés pour répondre aux besoins de tous les habitants :

- réhabilitation et la réaffectation architecturale de 224 logements ;
- construction de 345 logements neufs ;
- accompagnement personnalisé des familles religieuses.

Faire de la réussite éducative une priorité :

- extension de la crèche Les Petits Artistes ;
- extension de l'école des Roisens.

Un cadre de vie préservé et valorisé :

- réaménagement des espaces verts existants (Square des Montiers) ;
- préservation des arbres remarquables ;
- limitation du stationnement sur le domaine public.



Transformer l'image des Physiciens

Un quartier accessible, convivial et vert grâce à l'aménagement d'un chemin piéton accueillant trois axes de jeux, un city stade et une piste pour des activités de plein air.

Un cadre de vie modernisé et valorisé, en réaménageant les immeubles (Résidence Curvet, copropriété Archimède, J) et les équipements publics de proximité.

Un quartier ouvert sur la ville grâce au réaménagement de l'avenue du Général de Gaulle.

Des logements de qualité avec la réhabilitation et la réaffectation de 545 logements.

Des ambitions écologiques fortes axées sur la préservation de la biodiversité, la gestion des eaux pluviales et la mise en œuvre de projets innovants (toits végétalisés, pédagogie, etc.).



Faire rayonner le centre du quartier

Aménagement des espaces publics et des lieux de rencontre accessibles :

- réaménagement de la dalle Clemenceau ;
- création d'un nouveau parc.

Soutien à l'économie des commerces et soutien au marché.

Renforcer l'attractivité du centre du quartier autour d'équipements phares :

- le pôle socio-culturel et administratif dans le Cube ;
- le nouveau gymnase ;
- le nouveau groupe scolaire.

Favoriser les mobilités douces et l'accès au centre du quartier par la rénovation du parking Clemenceau.



Pour offrir un cadre de vie de qualité, la préservation de l'environnement est au cœur de ce projet.

Restituer la place de la nature en ville :

- créer et valoriser les espaces verts dans et autour du quartier (parc central, squares, mail végétalisés, berge de Seine, Butte Verte...)
- soutenir les démarches innovantes (jardins familiaux, murs et toits végétalisés, ferme pédagogique...)

Favoriser les déplacements doux (marche, vélo, transports en commun...) :

- proposer des services de proximité accessibles à pied ;
- développer les pistes cyclables ;
- améliorer l'offre de transports en commun (lignes de bus en site propre qui relient le quartier au centre-ville).

Poursuivre la rénovation énergétique des bâtiments :

- améliorer l'isolation thermique des logements et des bâtiments publics ;
- raccorder les nouveaux logements et équipements publics au réseau de chaleur.

Limites les déchets liés aux travaux

Infos +

Rendez-vous pour les balades urbaines

Initiées avec les bailleurs, deux balades urbaines sont programmées le 10 juillet à 10h30 et 16h pour présenter in situ le projet. Elus, habitants, partenaires et techniciens attendent les habitants à 10h30 au pied des tours Ader et à 16h devant la crèche des Petits Artistes (rue Frédéric Chopin).

Document(s)

[Présentation du projet du Val Fourré](#)

[Exposition transformation du Val Fourré](#)

Liens utiles

[Registre numérique pour la concertation réglementaire relative au projet de ren...](#)